



Citations

« L'impôt sur les donations et les successions est l'impôt le plus équitable vu qu'il impose un revenu qui n'est pas fruit d'un travail. C'est pourquoi nous nous engageons pour que cet impôt soit introduit au niveau fédéral. »

Heiner Studer, président du PEV Suisse

« L'impôt sur les successions est le meilleur impôt d'un point de vue libéral : il ne taxe pas le mérite, ni le travail, mais la chance et la situation héritée. »

« L'impôt fédéral sur les successions ne concerne que les très hauts revenus. Il ne touchera ni l'héritier de la maison familiale, ni celui de la petite entreprise développée par ses parents. »

« La répartition hautement inégale de la fortune en Suisse, où 1% de la population possède autant que les 99% restants, contredit notre ambition de construire une société fondée sur l'égalité des chances. »

Christian Levrat, président du PS Suisse

« Plusieurs cantons ont, dans les dernières années, massivement diminué leur taux d'imposition, ce qui stimule de manière sur-proportionnelle la concurrence fiscale intercantonale. »

« L'impôt national sur les successions doit permettre de soulager les cantons. L'on ne renoncera plus aux recettes fiscales prélevées sur les successions à plusieurs millions au nom de la concurrence fiscale entre cantons, mais elles seront reversées de manière équitable par la Confédération. De plus, les cantons sont soulagés grâce à l'assainissement de l'AVS. »

Marlies Bänziger, Conseillère nationale, Verts

« Dans 10 à 20 ans le fondement de l'AVS sera fragile. Couvrir le besoin financier supplémentaire par de plus grandes cotisations salariales n'est pas une bonne approche, car cela provoquerait une baisse des salaires ainsi qu'un affaiblissement de la compétitivité des entreprises. »

« Afin d'assurer l'AVS à long terme et de soulager en même temps la génération cotisante, il est approprié que la génération bénéficiant des rentes contribue, elle aussi, au financement de l'AVS au travers d'un impôt modeste sur les successions et donations. »

Marie-Thérèse Weber-Gobet, Conseillère nationale, CSP

« En 2007, le 1 % le plus riche de la population de la Suisse possédait 40,9 % de la fortune totale et les différences se creusent. (...)En Suisse, la fortune est donc répartie d'une manière extrêmement injuste. Un impôt fédéral sur les successions, et uniquement sur, les fortunes les plus grandes est donc plus que justifié. »

« L'impôt sur les successions est un impôt qui ne prendra de l'argent à personne, mais en donnera à beaucoup ! »

Giorgio Tuti, vice-président USS

« En plus du montant exonéré de 2 millions, des allègements importants sont prévus pour les entreprises familiales et les PME, afin de ne pas mettre en danger leur existence et les places de travail. Ceci est important du fait que beaucoup de petites entreprises seront confrontées à la question de la succession ces prochaines années. »

Rosmarie Zapfl-Helbling, présidente alliance F